

CHAPITRE 7 — LES GRADES

Les **grades** sont des titres de travail qui récompensent la régularité et le niveau de performance des binômes sur la durée.

Ils sont obtenus grâce :

- aux **points champions (pts CH)**,
- aux **classements BIS**,
- et, indirectement, aux records et points BIR, selon le système décrit au **Chapitre 6 — Les points**.

Les grades DCF sont les suivants :

- **Grade 1 : Champion (CH)**
- **Grade 2 : Grand Champion (Gd CH)**
- **Grade 3 : Grand Champion niveau 3**
- **Grade 4 : Grand Champion niveau 4**
- **Grade 5 : Grand Champion niveau 5**

7.1 — Champion (CH) — Grade 1

Le titre de **Champion DCF (Grade 1)** est le premier grade DCF.

Pour obtenir ce titre, le binôme doit remplir **deux conditions cumulatives**.

7.1.1 — Points nécessaires

Le binôme doit cumuler au minimum **100 points Champion (pts CH)**.

Les points Champion sont acquis selon les règles définies au **Chapitre 6 — Les Points**.

7.1.2 — Obligation d'un 1er BIS

En plus des 100 points Champion, le binôme doit avoir terminé **au moins une fois 1er BIS de sa classe**, dans une compétition DCF où la classe compte **au minimum 3 chiens au départ**.

Un **BIS honorifique**, obtenu dans une classe de 1 ou 2 chiens, ne permet pas de valider cette condition.

Ce 1er BIS peut avoir été obtenu :

- avant d'atteindre les 100 points Champion ;
- ou après avoir atteint ou dépassé ce seuil.

Dès que le binôme réunit :

1. **100 points Champion ou plus ;**
2. **au moins un 1er BIS dans une classe de 3 chiens ou plus ;**

il obtient le titre de **Champion DCF — Grade 1**.

7.2 — Grand Champion (Gd CH) — Grade 2

Le titre de **Grand Champion DCF (Grade 2)** correspond au niveau supérieur au titre de Champion.

7.2.1 — Points nécessaires

Pour accéder au Grade 2, le binôme doit :

- cumuler au minimum **200 points Champion** ;
- les points acquis avant l'obtention du Grade 1 sont conservés et comptabilisés dans ce total.

7.2.2 — Exigence d'un 1er BIS en étant Champion

En plus des 200 points Champion, le binôme doit avoir terminé **au moins une fois 1er BIS en étant déjà Champion (Grade 1)**, dans une classe comptant **au minimum 3 chiens au départ**.

Il n'est pas nécessaire que ce BIS soit obtenu face à d'autres chiens gradés.

Le binôme peut donc valider cette condition en terminant 1er BIS devant des chiens non gradés, dès lors que les conditions prévues au règlement sont respectées.

7.2.3 — Test de Comportement DCF (TC)

À partir du **Grade 2**, la validation du grade est conditionnée à la réussite du **Test de Comportement DCF (TC)**.

Tant que le TC n'est pas validé, le binôme :

- peut continuer à participer aux CUP, Open et Finales ;
- peut continuer à accumuler ses points ;
- peut atteindre les seuils correspondant aux Grades 2, 3, 4 ou 5 ;

mais le ou les grades concernés restent **en attente de validation du TC**.

Dès que le TC est validé, les grades dont les autres conditions sont déjà remplies peuvent être validés par la DCF.

Le TC ne bloque donc ni la participation en compétition ni la progression en points. Il conditionne uniquement la validation du **Grade 2 et des grades supérieurs**.

7.3 — Grades 3, 4 et 5 — Niveaux supérieurs de Grand Champion

Les Grades 3, 4 et 5 correspondent aux niveaux supérieurs de Grand Champion et récompensent la progression et la régularité du binôme sur la durée.

7.3.1 — Seuils de points

Les seuils suivants s'appliquent :

- **Grade 3 : 300 points Champion**
- **Grade 4 : 400 points Champion**
- **Grade 5 : 450 points Champion**

Les points Champion sont cumulés depuis le début de la carrière du chien en DCF et sont conservés lors du passage d'un grade à l'autre.

7.3.2 — Conditions complémentaires

Pour les Grades 3, 4 et 5 :

- les points sont comptabilisés selon les règles définies au **Chapitre 6 — Les Points** ;
- les résultats pris en compte doivent avoir été obtenus lors d'événements DCF organisés conformément au règlement en vigueur ;
- le **TC doit être validé** pour permettre la validation du grade.

Aucun nombre supplémentaire de BIS n'est exigé pour les Grades 3, 4 et 5 au-delà des conditions déjà nécessaires pour accéder au Grade 2.

7.4 — Conservation des points et des grades

Les points et résultats acquis par le chien dans le cadre du DCF sont conservés au cours de sa carrière, conformément aux règles prévues par le présent règlement.

Un grade validé — Champion, Grand Champion, Grades 3, 4 ou 5 — est **définitivement acquis**.

Le binôme conserve donc son grade même si ses performances ultérieures sont moins élevées et continue à participer selon les règles correspondant à son statut.

En cas de situation disciplinaire exceptionnelle susceptible d'avoir une incidence sur les résultats ou les grades, la décision relève du **Comité DCF**.

En cas de modification importante du règlement des grades, la DCF précise les éventuelles règles de transition applicables aux grades déjà acquis.